



Publication du 2^{ème} numéro du Référentiel des Territoires

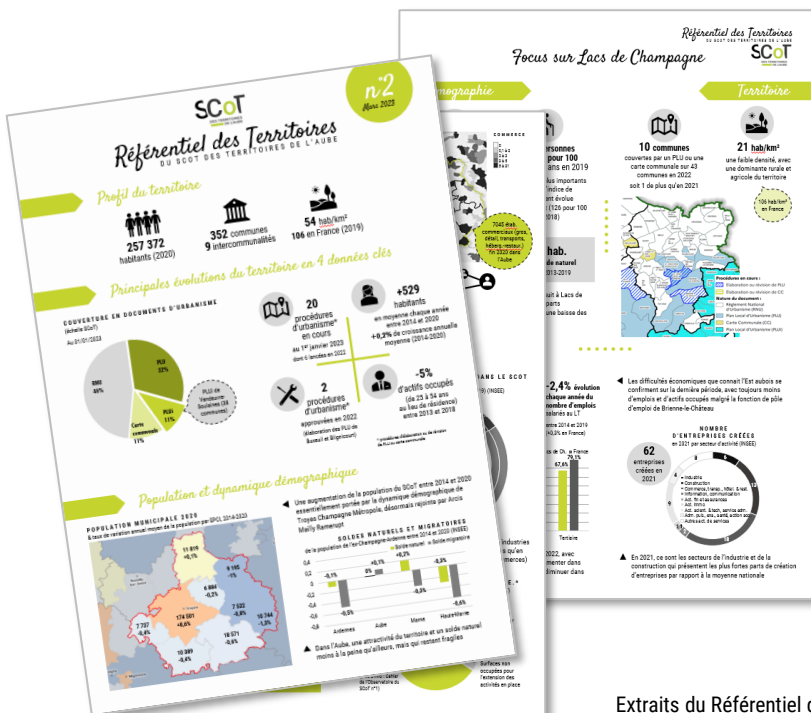
Format initié l'année passée, le Référentiel des Territoires répond à l'objectif de disposer d'outils de mesure et de suivi de l'évolution des territoires. Il aura ainsi vocation à être actualisé chaque début d'année, tout au long des 6 ans de la mise en œuvre du SCoT.

Il permet plus précisément la **mise à jour des principaux indicateurs issus du diagnostic initial du SCoT**, pour éventuellement confirmer ou infirmer les analyses qui en étaient tirées. Ainsi, les indicateurs choisis **mettent en lumière une évolution significative, une caractéristique de profil de territoire ou encore un constat**, et sont le plus souvent accompagnés d'une petite analyse permettant de les interpréter ou de souligner un phénomène marquant ou récent.

Depuis le premier numéro du Référentiel, quelques évolutions en matière de démographie, d'emploi, de construction de logements ou encore de consommation d'espaces liée au développement des énergies renouvelables se sont fait jour, justifiant d'actualiser les données. Par ailleurs, de nouveaux indicateurs sont proposés (autonomie alimentaire des territoires, taux d'équipement par catégorie...).

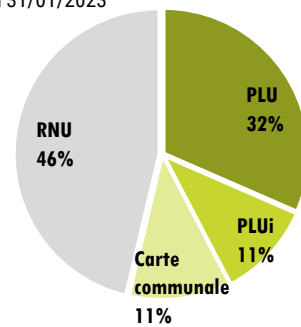
Le Référentiel se partage en deux formats : un **4 pages à l'échelle du SCoT**, complété d'un **recto-verso décliné à l'échelle de l'EPCI**, afin que chaque territoire s'y retrouve.

Les délégués, intercommunalités membres et communes en seront prochainement destinataires.

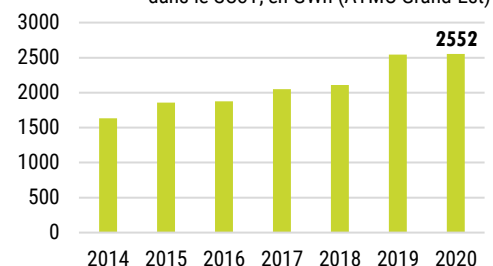


Extraits du Référentiel des Territoires n°2

COUVERTURE EN DOCUMENTS D'URBANISME (échelle SCoT) Au 31/01/2023



PRODUCTION DE L'ENSEMBLE DES FILIÈRES « ENR » dans le SCoT, en GWh (ATMO Grand-Est)



Le Rapport d'activités 2022 est en ligne !

Le Rapport d'activité est l'occasion chaque année de proposer une **présentation globale du syndicat** (élus, équipe, territoire, missions), et de **dresser le bilan et valoriser les activités et réalisations** de l'année écoulée.

En effet, en parallèle à la mise en œuvre du SCoT, le syndicat participe à de nombreuses démarches et réflexions d'aménagement, produit des avis sur les dossiers qui lui sont soumis et réalise des publications pédagogiques à l'attention de ses membres.

En 2022 par exemple, 31 démarches de PLU ont été suivies par le syndicat, 111 dossiers ont été analysés et avis rendus en commissions, ou encore 450 kms de haies ont été étudiés et 51 jours de terrain dédiés dans le cadre du projet Trame verte en Champagne crayeuse.

Les collectivités membres et partenaires de travail du syndicat seront destinataires courant avril de ce Rapport d'activités 2022, qui est d'ores et déjà téléchargeable sur le site internet.



Artificialisation des sols & modification du SRADDET

Découlant de l'adoption de la loi Climat & Résilience du 22 août 2021, le ZAN (zéro artificialisation nette) constitue désormais la focale des politiques publiques en matière de **conciliation entre développement des territoires et sobriété foncière**.

Cet objectif doit être **décliné dans les documents de planification à toutes les échelles**, les Régions à travers leur SRADDET en sont le premier maillon. La Région Grand Est porte ainsi actuellement la modification de son schéma pour y intégrer l'objectif « ZAN » et procéder à d'autres adaptations.

Des réunions dans les territoires, organisées par la Région, sont prévues au printemps, afin de partager méthodes et enjeux pour la territorialisation des objectifs de réduction de la consommation foncière. La Conférence régionale des SCoT (36 SCoT en Grand Est) se réunit régulièrement en parallèle pour échanger sur ces enjeux.

Le ZAN sera également en toile de fond des débats qui se tiendront lors des **17^{èmes} Rencontres nationales des SCoT, les 15 et 16 juin à Nîmes**, sur la thématique « Planifier dans l'incertitude ».

DERNIÈRES PROCÉDURES D'URBANISME APPROUVÉES

ÉLABORATION :

PLU BLIGNICOURT 07/12/22
PLU BRIENNE-LA-VIEILLE 13/02/23

RÉVISION :

PLU ST LYÉ 30/01/23
PLU ESTISSAC 17/02/23 (RÉV. ALLÉGÉE)

MODIFICATION :

PLU ST JULIEN-LES-VILLAS 24/10/22
PLU CRENEY-PRÈS-TROYES 07/02/23

MODIFICATION SIMPLIFIÉE :

PLU TORVILLIERS 21/02/23
PLU PROVERVILLE 28/02/23

